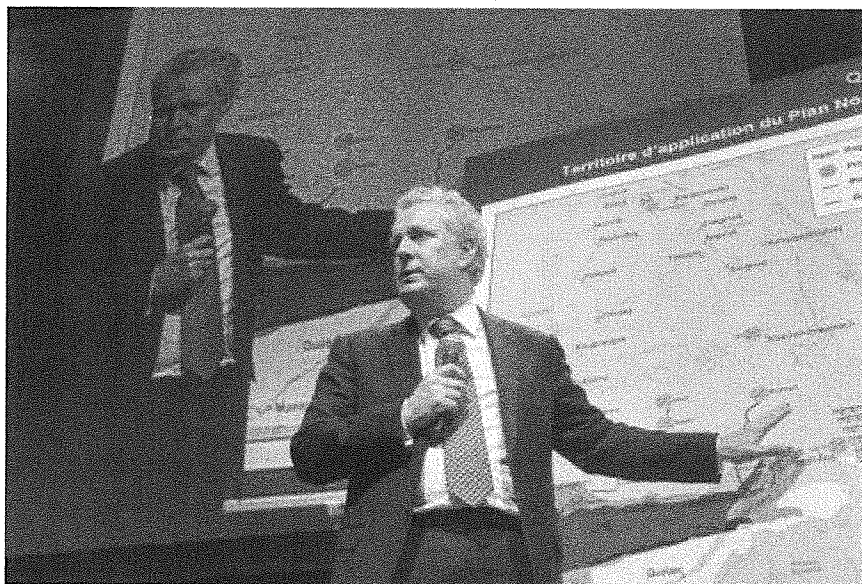


Publié le 24 février 2012 à 06h00 | Mis à jour le 24 février 2012 à 06h00

## Des retombées de 148 milliards



La création de richesse liée au Plan Nord atteindra 5,9 milliards par année, soit 1,8% de l'économie québécoise.

Photo: Ivanoh Demers, La Presse

**Jean-Pierre Lessard et  
Guillaume Caudron**

*Les auteurs sont directeurs  
chez SECOR Conseil.*

Le Plan Nord suscite bien des discussions sur sa portée et ses retombées économiques. Pour contribuer aux débats, une équipe de SECOR s'est penchée sur l'estimation des retombées économiques des activités qui se dérouleront sur le territoire nordique, en particulier dans les secteurs minier, énergétique et en infrastructures.

On parle beaucoup des 80 milliards d'investissements prévus dans le cadre du Plan Nord. L'impact est beaucoup plus important, car il faut également considérer les dépenses d'exploration et d'exploitation. Pour

chaque dollar d'investissement, presque deux autres seront dépensés dans la réalisation du potentiel de ces investissements. Cette évaluation s'appuie sur plusieurs études réalisées par SECOR au cours des derniers mois pour des projets similaires. Nous estimons donc les retombées économiques à 148 milliards pour les 25 prochaines années.

Nous pensons que la création de richesse liée au Plan Nord atteindra en moyenne 5,9 milliards par année, soit 1,8% de l'économie québécoise. Les projets pourraient soutenir 37 000 emplois par an, pour des salaires annuels moyens de 65 000\$. Chaque création d'emploi au Nord devrait entraîner la création d'un emploi au Sud.

Le secteur manufacturier et les services professionnels profiteraient principalement de la construction alors que les emplois miniers et ceux dans les services publics seront aux premiers rangs pour saisir les retombées de l'exploitation.

Le gouvernement du Québec y trouverait son compte puisque les revenus fiscaux et parafiscaux découlant des retombées s'élèveraient à 780 millions par an en moyenne. Ces revenus n'incluent ni l'impôt sur les bénéfices des sociétés ni les redevances, qui peuvent représenter des sommes importantes.

À ces retombées «statiques» s'ajoutent d'autres impacts de nature «dynamique». Le renforcement de la filière minière québécoise, le développement de travailleurs spécialisés, l'expansion de notre filière énergétique feront également partie de l'impact positif du Plan Nord.

La mise en valeur de nos ressources pourrait constituer un levier menant au développement d'une filière intégrée, que ce soit en amont de la filière des équipements, ou en aval de la transformation des ressources extraites. Le solde commercial québécois, actuellement négatif, pourrait aussi s'améliorer significativement. S'assurer de réunir les conditions favorables à la connaissance du territoire, dans le respect des communautés locales et de l'environnement, permettrait également de favoriser le développement de projets de grande envergure et de maximiser les retombées économiques. Ces projets auront aussi des impacts sociaux par l'amélioration des conditions de vie de certaines communautés nordiques. L'isolement de plusieurs communautés pourrait être réduit pour peu que le développement se fasse en tenant compte de leur réalité.

À l'inverse, certains facteurs pourraient nuire au potentiel des retombées estimées. Le secteur des ressources naturelles connaît actuellement un fort cycle haussier qui favorise les investissements et le développement de nouveaux projets. Sur une période de 25 ans, il faudra anticiper la gestion de cycles moins favorables. L'enjeu de l'accès à une main-d'oeuvre qualifiée pourrait également freiner le développement de certains projets. Ces résultats ne tiennent pas compte non plus des impacts environnementaux, voire sociaux, qu'il importe de considérer.

En faisant la promotion des richesses du territoire du Québec, le Plan Nord peut être perçu comme une opération marketing. Mais il serait inexact de limiter sa portée à cet unique objectif, même s'il faut reconnaître son importance. Notre approche, volontairement prudente, démontre la réalité et l'importance des retombées économiques de ces projets.

Le Plan Nord est donc, avant tout, un effort de facilitation et de coordination essentiel pour accélérer la mise en oeuvre de véritables projets, maximiser leurs retombées économiques et permettre à l'ensemble du Québec de tirer profit des richesses de son territoire.

© La Presse, ltée. Tous droits réservés.